

N/REF : 1/08/2025 9H50 C:000053 I:02502
V/REF : AC/C25279
V/Email reçu le Vendredi 01/08/2025 à 9H50

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. JYC
IMMEUBLE : JY COUSTEA - JYC
28 A 32, RUE LOUIS KERAUTRET
BOTMEL
35000 RENNES

Rennes, le 10 Septembre 2025

Référence Marché: 024054-PBS-004

LOCALISATION : RUE 28 BOTMEL - M. ALZUHIRY MME YAMAN 06 42 16 12 15 / 06 05 73 79 55
CONTACT DE LA FILLE 07 53 48 26 33
LOGEMENT N° 101104, PORTE N°04, REZ DE CHAUSSEE, TYPE 4

MOTIF : FUIITE RADIATEUR COULOIR
(A ISOLER SI NÉCESSAIRE)

Donneur d'ordre : Mme A JUDAIS

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur Equipements de Chauffage:Primaire/Secondaire
INTERVENTION DU 13/08
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
COUPURE D'EAU RÉSEAU CHAUFFAGE DANS GAINES TECHNIQUES
CONTROLE INSTALLATION
CONSTAT : LE LINO EST LÉGEREMENT DÉCOLLÉ DANS L'ENTRÉE MAIS LE RADIATEUR
NE FUITE PAS, PAS D'EAU AU NIVEAU DE CHAUFFAGE AU NIVEAU DES JOINTS DU
LINO.
REMISE EN EAU
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

OBSERVATIONS : CL LCOMPTER Email envoyé le 13/08/25 à 12H28 AJUDAIS@AIGUILLON.COM

0108: MSG REP SUR 1ER NUMÉRO (APPEL SUR TÉL DE LA FILLE QUI N'ACCEPTE
AUCUNE APPEL)
CL LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 13/08/25 A 12:24 MME A JUDAIS

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Travaux réalisés avec un véhicule atelier équipé de matériel plomberie/
chauffage (poste à souder, génératrice 220 volts, raccords et longueurs de
tuyaux de différents diamètres, tronçonneuse, etc...).
La prestation comprend en fin d'intervention le contrôle de l'étanchéité, le
nettoyage du chantier, l'évacuation des déchets (sauf stipulation contraire), le
relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,50	MOE001-H(s) Plombier hors BPU	1	50,00	75,00
1,00	DEP002-Dépl.<35km de l'ag.Aig.Tvx hs BPU	1	20,00	20,00
TOTAL H.T.				95,00
T.V.A. a 10,00%				9,50
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>104,50</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.